

DEPARTEMENT
NORD
ARRONDISSEMENT
VALENCIENNES
CANTON
VALENCIENNES

Commune de Saint-Saulve

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Du 7 avril 2025

NOMBRE

de conseillers en exercice 33
de présents 24
de votants 30

2025/IS/RD/

OBJET

**BUDGET PRIMITIF 2025
BUDGET PRINCIPAL**

Le Maire,

-Certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 25 mars 2025

-Certifie que cet acte a été soumis au contrôle de légalité

le 10 AVR. 2025

-Certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché

le

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

-Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception en Sous-Préfecture



Le Maire,

Yves DUSART

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Saulve étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Yves DUSART, Maire.

Étaient présents :

Mme AOUADI, Mme BELALOUZ, Mme BIGARD, M. BROUILLARD, M. COLLART, M. COUPEZ, Mme DEFOORT, M. DUBOIS, Mme DUTRIEUX, M. GILLARD, Mme GOUWY, Mme LADRIERE, M. LAMBERT, M. LAURENT, M. LEBON, M. LEBRUN, Mme MARCHETTI, Mme MOREL, Mme PERRIN, M. RUOL, M. SANNO, M. THIOLLET, Mme VERHAEGHE.

Étaient excusés avec pouvoir :

M. CATTELAN qui a donné pouvoir à M. GILLARD, M. DELOGE qui a donné pouvoir à M. RUOL, M. DUCATILLON qui a donné pouvoir à Mme BIGARD, Mme DURLIN qui a donné pouvoir à Mme VERHAEGHE, M. DUVANT qui a donné pouvoir à M. LAURENT, Mme GOSSET qui a donné pouvoir à M. COUPEZ.

Était excusé : M. ESMANS.

Étaient absents : Mme KARAOUZENE, M. MARESCAL.

Le Conseil Municipal,

Vu la Loi n° 82-213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu la Loi d'orientation n° 92-125 du 06 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Monsieur Le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2025, dont présentation par section ci-après :

Le détail est présenté dans les documents annexés à la délibération.

.../

VILLE DE SAINT-SULVE

/...

*** BUDGET PRINCIPAL**

FONCTIONNEMENT	Dépenses :	21 891 968.74 €
	Recettes :	21 891 968.74 €
INVESTISSEMENT	Dépenses :	18 493 060.83 €
	Recettes :	18 493 060.83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le budget primitif de l'année 2025.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme.



Le Maire,

Yves DUSART

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF

S²LO

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Saint-Saulve
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	25DEL12_0000035
Objet :	Budget primitif 2025 - Budget principal
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-04-07 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	2.3 Ko
Nom métier :		
059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_0.xml		
Document principal (Document budgétaire)	text/xml	459.5 Ko
Nom original : PREF_VILLE_01202501_seal.xml		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_1.xml		
Annexe (Délibération)	application/pdf	150.9 Ko
Nom original : D35.pdf		
Nom métier :		
70_DE-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_2.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	169.9 Ko
Nom original : Page de signature compl__t__e.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_3.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	174.6 Ko
Nom original : LISTE DES RAR EN INVESTISSEMENT SIGNEE.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_4.pdf		

Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	113.6 Ko
Nom original : Liste des RAR Recettes sign__e.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_5.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	310 Ko
Nom original : ARRETE ATTRIBUTIF 2023 .pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_6.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	245.4 Ko
Nom original : ARRETE D_ATTRIBUTIION.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_7.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	4 Mo
Nom original : convention 20 800 _____.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_8.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	4 Mo
Nom original : Convention 40 000 _____.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_9.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	2 Mo
Nom original : CONVENTION PTS 20230706183706132.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_10.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	6 Mo
Nom original : Notification subvention r__gionale pour la halle.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_11.pdf		
Document principal (Document budgétaire)	application/pdf	2.3 Mo
Nom original : Note br__ve et synth__tique BP 2025.pdf		
Nom métier :		
99_BU-059-215905449-20250407-25DEL12_0000035-BF-1-1_12.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	10 avril 2025 à 15h04min45s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	10 avril 2025 à 15h04min53s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Rine
En attente de transmission	10 avril 2025 à 15h05min49s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 avril 2025 à 15h05min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 avril 2025 à 15h32min56s	Reçu par le MI le 2025-04-10